

« La thérapie choc ne construit jamais. Elle ne fait que détruire, et son travail de destruction est incontrôlable. Il y a 150 ans, un traitement choc bien connu était de flageller ou d'effrayer le patient (...) À présent, nous faisons cela électriquement, et nous obtenons à peu près le même pourcentage de bons résultats, mais avec en plus des os cassés et une perte de mémoire que la frayeur et le fouet n'ont jamais produits. »

*Dr. Grimes, 1954*

« Ma mémoire est atroce maintenant; je ne peux même pas me rappeler les premiers pas de ma fille, et ça c'est très douloureux... oublier comment mes enfants ont grandi fut terriblement éprouvant... »



Pour en savoir plus, contactez-nous:

[www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html](http://www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html)  
pare-chocs@hotmail.com

3958 rue Dandurand, 3ième étage  
Montréal (Québec) H1X 1P7  
514-525-5060



Disons  
**NON** aux  
Électrochocs

Joignez-vous à nous!

[www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html](http://www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html)  
pare-chocs@hotmail.com

## Historique

*Le comité Pare-chocs a été constitué à l'initiative du groupe Action Autonomie, un collectif pour la défense des droits en santé mentale. Le Comité Pare-chocs est un comité autonome qui regroupe des militants et des militantes travaillant solidairement pour constituer un mouvement de lutte pour l'abolition des électrochocs au Québec.*

*Au cours de l'année 2005, le comité a lancé une campagne de sensibilisation, a déposé une pétition à l'Assemblée nationale et a organisé de nombreuses rencontres de formation sur les électrochocs. Un site internet a été créé et le comité a obtenu de nombreux appuis d'organismes de partout au Québec.*

*Si ce projet vous intéresse ou bien si vous voulez en connaître davantage sur les électrochocs nous serons heureux de répondre à vos questions ou de vous accueillir parmi nous.*

## Saviez-vous que?

- Après avoir été à toutes fins bannis, les électrochocs font un retour en force aux États-Unis ainsi qu'au Québec.
- Au Québec, on est passé de 4000 séances d'électrochocs en 1988 à plus de 8000 en 2003 et à plus de 11,000 en 2017.
- Les personnes visées sont principalement des femmes ainsi que des personnes âgées. Au cours des dernières années, 66% des électrochocs ont été administrés à des femmes et 40% à des personnes âgées de 60 ans et plus.

- Certaines personnes meurent à la suite d'électrochocs. Des études mentionnent que le taux de décès serait de 1 sur 100 plutôt que 1 sur 10 000 comme le prétendent les recherches de l'association des psychiatres américains.

## Dix bonnes raisons de dire non aux électrochocs

1. Les électrochocs sont oppressifs, violents et portent atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes.
2. Les recherches passées et actuelles nous montrent l'inefficacité des électrochocs.
3. Les personnes vulnérables sont les cobayes de ce « traitement » expérimental.
4. Les électrochocs causent des décès.
5. Les électrochocs causent des dommages au cerveau.
6. Les électrochocs causent des pertes de mémoire permanentes.
7. Les électrochocs amènent des troubles d'apprentissage et des déficits intellectuels.
8. Les effets indésirables des électrochocs sont nombreux: confusion, maux de tête, faiblesses, insomnie, effets négatifs sur la vie sociale des personnes, etc.
9. Les électrochocs n'améliorent pas la santé des personnes et n'empêchent pas les suicides.
10. Les électrochocs sont contestés au sein même de la communauté scientifique.